

Conditions générales d'utilisation

Service Cotily

Dernière mise à jour : 14/09/2026.

Les présentes conditions générales (les « Conditions Générales ») régissent les rapports entre la société **COTILY**, société par actions simplifiée à mission au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 1 rue Parmentier, 85000 La Roche-sur-Yon, immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 103 294 468 et à la TVA intracommunautaire sous le numéro FR38 103 294 468 (la « Société ») et toute personne bénéficiant du service proposé par la Société sous la dénomination « Cotily » au moyen d'un site internet, d'une application mobile, d'une application web, d'une extension de navigateur ou de tout autre moyen (la « Solution »).

La Politique de Confidentialité fait partie intégrante des Conditions Générales. Les Conditions Générales et la Politique de Confidentialité constituent l'intégralité de l'accord entre la Société et l'Utilisateur.

Dans les Conditions Générales : l'« Utilisateur » désigne la personne physique titulaire d'un compte personnel sur la Solution ; l'« Association » désigne l'organisme à but non lucratif référencé sur la Solution et susceptible d'être soutenu par un Utilisateur ; l'« Enseigne » désigne le marchand référencé dans la Solution ; le « Reversement » désigne la somme versée par la Société à une Association au titre des achats réalisés par les Utilisateurs qui la soutiennent.

Article 1. Acceptation des Conditions Générales

1.1. En créant un compte, l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales et les accepter expressément et sans réserve. Les Conditions Générales forment un contrat entre l'Utilisateur et la Société.

1.2. En utilisant la Solution, l'Utilisateur accepte de se conformer à la version des Conditions Générales en vigueur. Il est invité à en consulter la dernière version, accessible à tout moment dans la Solution.

1.3. La Société peut modifier les Conditions Générales à tout moment. Toute modification substantielle est notifiée à l'Utilisateur par courrier électronique ou par une fenêtre affichée dans la Solution, au moins trente (30) jours avant son entrée en vigueur. L'Utilisateur peut, avant cette date, refuser les modifications et résilier les Conditions Générales dans les conditions de l'article 11.3, sans frais. L'utilisation de la Solution après l'entrée en vigueur des modifications vaut acceptation de celles-ci. Les modifications imposées par une évolution législative ou réglementaire, ou nécessaires à la sécurité de la Solution, peuvent prendre effet sans délai.

1.4. Si l'Utilisateur refuse tout ou partie des Conditions Générales, la Société l'invite à ne pas utiliser la Solution.

Article 2. Présentation générale

2.1. La Société exploite la Solution, laquelle permet à l'Utilisateur de faire bénéficier l'Association de son choix d'un montant calculé sur ses achats en ligne, sans dépense supplémentaire de sa part.

2.2. Pour proposer la Solution, la Société conclut des partenariats avec des Enseignes référencées dans la Solution, directement ou par l'intermédiaire de plateformes d'affiliation. Ces partenariats prévoient le versement d'une rémunération à la Société, en contrepartie notamment du référencement de l'Enseigne dans la Solution.

2.3. L'Utilisateur reconnaît que la Société est libre de faire évoluer, à sa discrétion, la liste des Enseignes et des Associations référencées dans la Solution ainsi que les conditions de ses partenariats.

2.4. L'utilisation de la Solution est gratuite pour l'Utilisateur comme pour l'Association. La Société ne facture aucun frais au titre des achats, qui demeurent réglés directement auprès de l'Enseigne, au prix pratiqué par celle-ci.

2.5. Pour accéder à la Solution, l'Utilisateur doit disposer d'un équipement lui permettant d'accéder à internet et créer un compte dans les conditions de l'article 3. Les frais de connexion restent à sa charge exclusive.

2.6. Certaines fonctionnalités mentionnées dans les Conditions Générales ne sont pas disponibles sur l'ensemble de la Solution, et peuvent n'être accessibles que depuis l'application mobile, l'application web ou l'extension de navigateur.

Article 3. Création d'un compte

3.1. Conditions d'inscription

3.1.1. L'Utilisateur doit être une personne physique âgée de 18 ans ou plus et avoir accepté les Conditions Générales sans réserve.

3.1.2. Compte tenu de la nature et de la finalité de la Solution, l'Utilisateur s'interdit de l'utiliser dans l'exercice ou dans l'intérêt d'une activité concurrente de la Société. Cette condition est essentielle et déterminante pour la Société.

3.1.3. La Solution est destinée à un usage personnel. L'Utilisateur peut toutefois l'utiliser pour des achats réalisés pour le compte d'une personne morale dont il est habilité à passer les commandes, sous réserve des conditions de l'Enseigne concernée. Les achats réalisés en vue de la revente sont exclus.

3.1.4. Toute inscription ne respectant pas les conditions du présent article est susceptible de ne pas être prise en compte, d'être refusée ou annulée.

3.1.5. L'Utilisateur peut s'inscrire soit en remplissant le formulaire d'inscription accessible dans la Solution, soit au moyen d'un service d'authentification tiers Apple ou Google, en complétant le cas échéant les données manquantes nécessaires à la création de son compte.

3.1.6. L'Utilisateur s'engage à ne créer qu'un seul compte. La Société se réserve le droit de supprimer tout compte supplémentaire, ainsi que tout compte créé par un Utilisateur dont le compte précédent a été supprimé pour violation des Conditions Générales.

3.2. Exactitude des informations

3.2.1. Quel que soit le mode d'inscription, l'Utilisateur garantit avoir fourni des informations exactes, à jour et complètes, et s'engage à fournir une adresse électronique valide et personnelle.

3.2.2. L'Utilisateur s'engage à mettre à jour ses informations et peut y procéder à tout moment depuis son compte.

3.2.3. La Société peut solliciter auprès de l'Utilisateur les vérifications nécessaires pour attester de l'exactitude des informations renseignées. S'il est suspecté, pour des raisons légitimes ou avérées, que l'Utilisateur a fourni des informations fausses, inexactes, périmées ou incomplètes, la Société pourra suspendre ou désactiver son compte dans les conditions de l'article 11.2.

3.3. Identifiants

3.3.1. L'Utilisateur renseigne un identifiant et un mot de passe, ou utilise un service d'authentification tiers. Le mot de passe doit comporter au moins 12 caractères, dont une minuscule, une majuscule, un chiffre et un caractère spécial. L'Utilisateur s'engage à ne pas retenir un mot de passe identique ou similaire à celui d'un autre service auquel il est inscrit, à le conserver secret et à le protéger de tout accès non autorisé.

3.3.2. L'Utilisateur est responsable de tout usage fait de ses identifiants et de son compte. Il s'engage à informer immédiatement la Société de toute utilisation non autorisée ou de tout risque d'atteinte à la confidentialité de ses moyens d'identification.

3.3.3. Si la Société a des motifs légitimes de penser que la sécurité de la Solution est compromise ou que celle-ci fait l'objet d'une utilisation non autorisée, elle peut suspendre temporairement le compte afin de préserver l'intégrité de la Solution et des données, et exiger la modification des moyens d'identification.

3.3.4. La Société ne saurait être tenue responsable des dommages résultant du non-respect par l'Utilisateur des obligations du présent article, sauf manquement de la Société à son obligation de sécurité des données.

Article 4. Description de la Solution

4.1. Services proposés

La Solution donne accès aux services suivants :

- le choix, par l'Utilisateur, de l'Association qu'il souhaite soutenir parmi celles référencées dans la Solution, ainsi que la consultation de sa page de présentation et de ses actualités ;
- un catalogue d'Enseignes référencées, présentées par catégories et accessibles par recherche, ainsi qu'une sélection d'offres mise en avant par la Société (les « Offres ») ;
- l'activation du suivi d'un achat réalisé auprès d'une Enseigne, permettant de rattacher cet achat à l'Association soutenue par l'Utilisateur (l'« Achat Éligible ») ;
- le versement par la Société d'un Reversement à l'Association soutenue, dans les conditions de l'article 4.4 ;
- le suivi, par l'Utilisateur, des Achats Éligibles enregistrés et des montants correspondants ;
- une extension de navigateur signalant à l'Utilisateur qu'il se trouve sur le site d'une Enseigne référencée et lui permettant d'activer le suivi de son achat ;
- des notifications relatives aux achats enregistrés, aux Enseignes référencées, aux Offres et aux actualités de la Solution.

La Société se réserve le droit de faire évoluer, suspendre ou supprimer tout ou partie de ces services. Elle informe l'Utilisateur dans un délai raisonnable de la suppression d'une fonctionnalité substantielle.

4.2. Choix de l'Association

4.2.1. L'Utilisateur choisit l'Association qu'il souhaite soutenir lors de son inscription ou ultérieurement. À défaut de choix, les Reversements générés par ses achats bénéficient à l'Association par Défaut désignée à l'article 4.2.5.

4.2.2. L'Utilisateur peut changer d'Association à tout moment. Le changement produit effet pour les achats dont le suivi est activé après sa prise en compte. Les achats activés antérieurement demeurent rattachés à l'Association précédemment soutenue ou, à défaut de choix antérieur, à l'Association par Défaut, y compris lorsque le Reversement correspondant intervient après le changement.

4.2.3. L'Utilisateur peut suggérer à la Société le référencement d'une Association qui n'est pas proposée dans la Solution. La Société n'est tenue à aucune obligation de donner suite à cette suggestion.

4.2.4. Une Association peut demander que certaines Enseignes ne lui soient pas associées. Ces Enseignes ne sont alors plus proposées aux Utilisateurs qui la soutiennent et les achats qui y sont réalisés ne donnent lieu à aucun Reversement à son profit.

4.2.5. Les Reversements générés par les Utilisateurs n'ayant pas choisi d'Association, ainsi que ceux qui ne peuvent être versés en application de l'article 4.2.7, bénéficient à l'association Cotily, association régie par la loi du 1er juillet 1901 (l'« Association par Défaut »). La Société peut désigner une autre Association par Défaut à tout moment ; le changement produit effet pour les achats dont le suivi est activé postérieurement. Le choix ultérieur d'une Association par l'Utilisateur n'emporte aucune réaffectation des Reversements déjà acquis à l'Association par Défaut.

4.2.6. Lorsqu'une Association cesse d'être référencée, les Reversements restant dus au titre des achats dont le suivi a été activé avant la date de cessation lui sont versés, sous réserve qu'elle communique à la Société les éléments nécessaires au virement, et pendant un délai de douze (12) mois à compter de la cessation. La Société informe les Utilisateurs qui la soutenaient et les invite à choisir une autre Association pour leurs achats à venir.

4.2.7. Lorsque le versement s'avère impossible, notamment en cas de dissolution de l'Association, d'absence de compte bancaire valide à son nom, d'impossibilité de la joindre, d'expiration du délai prévu à l'article 4.2.6 ou de cessation du référencement motivée par une fraude, les sommes concernées bénéficient à la nouvelle Association choisie par l'Utilisateur ou, à défaut de choix dans un délai de soixante (60) jours à compter de l'information mentionnée à l'article 4.2.6, à l'Association par Défaut.

4.3. Activation du suivi et conditions des Achats Éligibles

4.3.1. Le suivi d'un achat est activé par une action expresse de l'Utilisateur : clic sur le lien dédié à une Enseigne depuis l'application mobile ou l'application web, ou clic sur le bouton d'activation proposé par l'extension de navigateur. L'Utilisateur est alors redirigé vers le site de l'Enseigne, où un traceur permettant de rattacher l'achat à la Solution est déposé. Une activation est nécessaire pour chaque session d'achat.

4.3.2. Pour que l'achat puisse être rattaché à la Solution, l'Utilisateur doit finaliser sa commande sur le même navigateur ou le même appareil, dans le délai applicable à l'Enseigne, sans emprunter entre-temps le lien d'un autre service de récompense, de codes de réduction, de comparaison ou d'affiliation, et s'assurer qu'aucun dispositif de blocage n'est actif sur son navigateur ou son système d'exploitation, tel qu'un bloqueur de publicité, un logiciel anti-traçage, une barre d'outils ou une extension de navigateur. À défaut, la Société ne pourra pas identifier la transaction et l'achat ne donnera lieu à aucun Reversement.

4.3.3. Chaque Enseigne fixe ses propres conditions, accessibles sur sa page descriptive dans la Solution : délai de validation, produits ou services exclus, achats réservés aux nouveaux clients, exclusion des commandes passées par un autre canal que celui prévu, ou toute autre restriction. Un achat ne respectant pas ces conditions n'est pas un Achat Éligible.

4.3.4. L'Utilisateur reconnaît que seuls les achats définitifs donnent lieu à Reversement. En cas d'annulation, de retour, de rétractation, de remboursement ou de défaut de paiement de la commande, aucun Reversement n'est dû. En cas d'annulation partielle, le montant est ajusté au prorata du montant définitif de la commande.

4.3.5. Le rattachement des achats et leur validation relèvent des systèmes et de l'appréciation des Enseignes et des plateformes d'affiliation. La Société met en œuvre les moyens raisonnables pour que les Achats Éligibles soient correctement enregistrés, sans pouvoir garantir que chaque achat sera rattaché à la Solution.

4.4. Reversements

4.4.1. Pour chaque Achat Éligible validé, la Société verse à l'Association soutenue par l'Utilisateur un Reversement calculé en appliquant le taux affiché sur la page de l'Enseigne, au moment de l'activation du suivi, au montant de la commande toutes taxes comprises, hors frais de livraison et hors tout autre frais appliqué par l'Enseigne.

4.4.2. Les taux affichés sont indicatifs. Ils sont déterminés en fonction des conditions convenues avec chaque Enseigne et peuvent être modifiés à tout moment. Ils peuvent varier notamment selon que l'Utilisateur est ou non un nouveau client de l'Enseigne, ou selon la catégorie des produits achetés ; la mention « jusqu'à » désigne alors le taux le plus élevé applicable auprès de l'Enseigne concernée.

4.4.3. La Société se réserve le droit de rectifier tout taux affiché en cas d'erreur manifeste. Dans cette hypothèse, si l'Utilisateur a réalisé un achat auprès de l'Enseigne, le Reversement est calculé sur la base du taux rectifié.

4.4.4. Le Reversement devient définitif après validation de la transaction par l'Enseigne, à l'expiration des délais d'annulation et de retour qui lui sont propres. Les montants affichés dans la Solution avant cette validation sont provisoires et susceptibles d'être ajustés ou annulés. Une transaction validée puis annulée ultérieurement par l'Enseigne donne lieu à régularisation.

4.4.5. Les Reversements sont versés par la Société à l'Association selon une périodicité et des modalités convenues avec celle-ci, et peuvent être soumis à un montant minimal, les sommes non atteintes étant reportées sur la période suivante.

4.4.6. Le Reversement est versé par la Société. Il ne constitue ni un paiement effectué par l'Utilisateur, ni un don ou un acte de mécénat de sa part, et n'ouvre droit à son profit à aucun reçu fiscal ni à aucun avantage fiscal. L'Utilisateur ne dispose d'aucun droit sur les sommes correspondantes, qui ne peuvent en aucun cas lui être versées, converties à son profit, cédées ou transférées à un tiers.

4.4.7. L'Utilisateur constatant qu'un achat n'a pas été enregistré peut en informer la Société au plus tôt sept (7) jours et au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la date de l'achat, en joignant la confirmation de

commande. La Société transmet la réclamation à l'Enseigne ou à la plateforme d'affiliation concernée et informe l'Utilisateur de la suite qui y est donnée, sans pouvoir en garantir l'issue.

4.5. Extension de navigateur

4.5.1. L'extension de navigateur signale à l'Utilisateur connecté à son compte qu'il se trouve sur le site d'une Enseigne référencée, lui indique le taux applicable et lui permet d'activer le suivi de son achat. L'activation résulte exclusivement d'un clic de l'Utilisateur sur le bouton prévu à cet effet. L'extension n'ajoute, ne modifie ni ne remplace aucun lien, code ou traceur en l'absence de cette action.

4.5.2. L'Utilisateur peut à tout moment masquer les notifications de l'extension, la désactiver ou la désinstaller. L'extension est proposée pour les navigateurs indiqués dans la Solution et sa distribution est soumise aux règles des magasins d'extensions concernés.

4.6. Notifications

Sous réserve de l'autorisation donnée par l'Utilisateur au moyen de son appareil, la Solution peut lui adresser des notifications. L'Utilisateur choisit les catégories de notifications qu'il souhaite recevoir et peut les désactiver à tout moment depuis ses paramètres. Les messages nécessaires au fonctionnement du service et à la sécurité du compte sont adressés indépendamment de ce choix.

4.7. Référencement et classement

4.7.1. Le référencement d'une Enseigne dans la Solution ne constitue ni une recommandation de ses produits ou services, ni une garantie de leur qualité, de leurs prix ou de leur disponibilité.

4.7.2. En l'absence de recherche, les Enseignes sont présentées par catégories. Le classement repose sur la pertinence au regard de la recherche effectuée, la popularité auprès des Utilisateurs, le taux affiché, la nouveauté du référencement et la sélection éditoriale de la Société. Lorsque l'Utilisateur y a consenti, l'ordre d'affichage peut tenir compte de ses achats précédents. Tout emplacement attribué en contrepartie d'une rémunération spécifique est identifié par la mention « Sponsorisé ».

4.8. Contenus publiés dans la Solution

4.8.1. Les Associations référencées publient leur page de présentation et leurs actualités sous leur seule responsabilité. Elles garantissent détenir les droits nécessaires sur les contenus publiés et l'exactitude des informations qui y figurent.

4.8.2. Tout contenu qu'un Utilisateur estime illicite peut être signalé à l'adresse contact@cotily.fr, en précisant l'emplacement du contenu et les motifs du signalement. La Société accuse réception du signalement et le traite avec diligence et objectivité.

4.8.3. La Société n'est soumise à aucune obligation générale de surveillance. Elle peut retirer un contenu, en restreindre la visibilité ou suspendre un compte lorsque le contenu est manifestement illicite ou contraire aux Conditions Générales. Toute décision est motivée et notifiée à son auteur, avec l'indication des voies de contestation.

Article 5. Dispositions applicables aux Associations

5.1. Le référencement d'une Association est subordonné à sa demande et à la validation de celle-ci par la Société, qui l'apprécie selon des critères objectifs et non discriminatoires et motive tout refus. Peuvent être référencés les organismes à but non lucratif régulièrement déclarés ou immatriculés, dont l'objet et les activités sont licites.

5.2. La personne agissant au nom de l'Association déclare être habilitée à l'engager et accepte les Conditions Générales pour son compte. L'Association garantit l'exactitude et l'authenticité des informations et documents transmis, et informe la Société dans un délai de 30 jours de toute modification les concernant, notamment un changement de dirigeants, de représentant ou de coordonnées bancaires.

5.3. Aux fins de vérifier son existence, sa capacité et sa représentation, de prévenir la fraude et de procéder aux Reversements, la Société peut demander à l'Association ses statuts, son justificatif de déclaration ou d'immatriculation, la liste de ses dirigeants, un relevé d'identité bancaire établi à son nom et tout justificatif

de l'habilitation de son représentant. Ces documents sont traités de manière confidentielle et ne sont communiqués à aucune Enseigne.

5.4. Les Reversements sont versés exclusivement sur un compte bancaire ouvert au nom de l'Association. Toute modification des coordonnées bancaires postérieure à la validation est soumise à une vérification par la Société. Les Reversements peuvent être suspendus, dans l'attente d'une régularisation, en cas de document manquant ou périmé, de doute sur le titulaire du compte, de conflit de représentation, de procédure collective, de dissolution ou de soupçon de fraude. À défaut de régularisation dans un délai de douze (12) mois, l'article 4.2.7 s'applique.

5.5. L'Association accède à un espace dédié lui permettant de gérer sa page et ses actualités, de consulter des données agrégées relatives aux montants collectés et à ses soutiens, de suivre ses Reversements, de demander l'exclusion d'Enseignes et de télécharger des ressources de communication dont l'utilisation est facultative. Ces données ne permettent pas d'identifier individuellement les Utilisateurs ni de connaître le détail de leurs achats.

5.6. L'Association n'est tenue à aucune obligation de promotion, de communication, de visibilité, d'exclusivité ou de volume. Elle s'interdit de présenter les Reversements comme des dons des Utilisateurs et de délivrer à ces derniers un reçu fiscal à ce titre. Le traitement comptable et fiscal des Reversements relève de sa seule responsabilité.

5.7. L'Association peut mettre fin au référencement à tout moment. La Société peut y mettre fin dans les conditions de l'article 11, applicables par analogie. Les Reversements relatifs aux achats antérieurs restent dus pendant douze (12) mois, sous réserve de la transmission des éléments nécessaires. La page et les éléments distinctifs de l'Association sont retirés de la Solution dans un délai de 30 jours.

5.8. Lorsque la Société et une Association concluent une convention particulière, celle-ci prévaut sur le présent article pour les points qu'elle régit.

Article 6. Réclamations

6.1. Tout Utilisateur peut adresser à la Société une réclamation relative aux services proposés dans la Solution. La Société peut écarter une réclamation portant sur des Reversements générés dans les conditions décrites à l'article 11.2.

6.2. Toute réclamation portant sur la conclusion, l'exécution ou la résiliation d'un contrat conclu avec une Enseigne, notamment relative à la commande, au paiement, à la livraison, à la conformité du bien ou du service ou à l'exercice du droit de rétractation, doit être adressée directement à l'Enseigne concernée.

6.3. La Société met tout en œuvre pour traiter les réclamations relevant du présent article dans un délai indicatif de cinq (5) jours après réception et pour y apporter une réponse définitive dans un délai indicatif de soixante (60) jours.

Article 7. Contact

Pour toute réclamation, question ou renseignement, l'Utilisateur peut contacter la Société par courrier électronique à contact@cotily.fr ou par courrier postal à l'adresse mentionnée en tête des Conditions Générales.

Article 8. Propriété intellectuelle

8.1. La Solution, les marques, logos et autres signes distinctifs de la Société, des Enseignes et des Associations, les logiciels utilisés pour la fourniture de la Solution ainsi que les contenus qui y figurent (les « Éléments ») sont la propriété exclusive de la Société, des Enseignes, des Associations ou de tiers, et sont susceptibles d'être protégés au titre du droit d'auteur, du droit des marques, du droit des bases de données ou de tout autre droit de propriété intellectuelle. Les Conditions Générales n'emportent aucun transfert de propriété ni de droit de propriété intellectuelle au profit de l'Utilisateur.

8.2. Il est en conséquence interdit de copier, modifier, reproduire, distribuer, publier, adapter, intégrer sur quelque support que ce soit, transférer, céder, donner en licence ou en garantie les Éléments, de procéder à

leur ingénierie inverse ou d'user de tout autre moyen pour tenter d'accéder aux codes sources ou aux protocoles de la Solution, sans l'autorisation expresse de la Société ou du titulaire des droits, sous réserve des exceptions prévues par la loi.

8.3. Toute extraction, collecte ou reproduction automatisée de données, d'informations ou de contenus figurant dans la Solution, par quelque moyen technique que ce soit, est strictement interdite. Cette interdiction s'applique à toute personne accédant à la Solution, qu'elle soit ou non titulaire d'un compte.

8.4. La Société concède à l'Utilisateur, pour la durée du contrat, un droit personnel, non exclusif et non cessible d'utiliser la Solution conformément à sa destination et aux Conditions Générales.

Article 9. Données personnelles

L'utilisation de la Solution entraîne le traitement, par la Société et, le cas échéant, par les Enseignes, les plateformes d'affiliation, les Associations ou les prestataires de la Société, de données à caractère personnel relatives à l'Utilisateur. Les caractéristiques de ces traitements ainsi que les droits dont l'Utilisateur dispose sont détaillés dans la Politique de Confidentialité.

Article 10. Responsabilité

10.1. La Société met en œuvre les moyens nécessaires au bon fonctionnement et au maintien de la continuité et de la qualité de la Solution, au titre d'une obligation de moyens. Elle ne saurait être tenue responsable de la suspension ou de l'interruption de la Solution pour des raisons liées notamment à sa maintenance ou à sa mise à jour, lesquelles peuvent ponctuellement en rendre l'accès indisponible.

10.2. La Société ne dispose d'aucun contrôle sur les produits ou services proposés par les Enseignes, sur leurs prix, sur les modalités de leur utilisation ou sur leur destination. L'Utilisateur reconnaît que la Société n'est pas partie au contrat conclu avec l'Enseigne et que sa responsabilité ne peut être engagée à raison d'une difficulté survenue lors de la conclusion, de l'exécution ou de la résiliation de ce contrat.

10.3. La Société ne saurait être tenue responsable des conséquences de toute modification, suspension ou cessation du partenariat conclu avec une Enseigne ou une plateforme d'affiliation, du taux affiché pour une Enseigne, des Offres proposées, ni de la décision d'une Enseigne relative à la validation ou à l'annulation d'une transaction.

10.4. La Société ne peut être tenue responsable des contenus, produits ou services accessibles sur tout site extérieur à la Solution, y compris ceux des Enseignes et des Associations, ni des activités engagées par l'Utilisateur sur ces sites.

10.5. Compte tenu des contraintes techniques inhérentes à l'usage d'internet, la responsabilité de la Société ne peut être engagée en cas de dommage résultant d'un dysfonctionnement de l'une des étapes d'accès à la Solution, notamment d'une rupture de service, d'une intrusion extérieure ou de la présence de virus informatiques. L'Utilisateur informe sans délai la Société de toute difficulté constatée.

10.6. L'Utilisateur garantit être habilité à utiliser la Solution et s'engage à l'utiliser conformément à sa destination, en s'abstenant de toute action illicite, déloyale ou frauduleuse, notamment de toute manœuvre ayant pour objet d'obtenir artificiellement des Reversements ne correspondant pas à des achats réellement effectués, de la création de comptes multiples ou fictifs, de l'usurpation d'identité, de l'emploi de dispositifs automatisés et de toute manipulation du rattachement des achats. Il s'engage à fournir à la Société, à première demande, tout document justifiant du respect des Conditions Générales.

10.7. La responsabilité de la Société ne peut être engagée lorsque l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations est imputable au comportement de l'Utilisateur, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat ou à un cas de force majeure. Elle ne saurait davantage être engagée au titre de dommages indirects.

10.8. Aucune stipulation des Conditions Générales n'a pour objet ou pour effet d'exclure ou de limiter la responsabilité de la Société en cas de faute lourde ou dolosive, de dommage corporel, ni dans les cas où la loi prohibe une telle exclusion ou limitation, notamment à l'égard des consommateurs et des non-professionnels.

10.9. Les fichiers et registres informatiques conservés par la Société, ou pour son compte, dans des conditions raisonnables de sécurité et de fiabilité, peuvent être valablement produits comme preuve des communications, acceptations et opérations intervenues à l'occasion de l'utilisation de la Solution, sauf erreur manifeste et sans préjudice du droit de l'Utilisateur d'apporter la preuve contraire par tout moyen de valeur au moins équivalente.

Article 11. Durée du contrat – Résiliation

11.1. Durée

Les Conditions Générales sont souscrites pour une durée indéterminée à compter de leur première acceptation par l'Utilisateur.

11.2. Cessation des relations du fait de la Société

11.2.1. La Société peut prendre les mesures nécessaires lorsqu'elle constate que l'Utilisateur ne respecte pas les Conditions Générales, a agi en violation des lois ou règlements applicables, a adopté un comportement frauduleux ou abusif, a utilisé la Solution au moyen de dispositifs automatisés ou de toute action perturbant son fonctionnement, ou a adopté à l'égard de la Société et de ses collaborateurs un comportement inapproprié, notamment par des propos injurieux, discriminatoires, diffamatoires, menaçants, agressifs ou incitant à la haine, ou par des demandes abusives en raison de leur caractère répété et excessif.

11.2.2. Ces mesures peuvent consister en l'annulation des Reversements générés en violation des Conditions Générales et en la suspension de l'accès à tout ou partie de la Solution afin de procéder aux investigations nécessaires. La Société notifie alors l'Utilisateur par courrier électronique et le met en demeure de faire cesser la violation ; l'Utilisateur peut présenter ses observations et justifications. À défaut de réponse dans un délai de huit (8) jours calendaires, la Société peut suspendre ou résilier le compte.

11.2.3. En cas de manquement particulièrement grave, la Société peut suspendre immédiatement et sans préavis l'accès à tout ou partie de la Solution, en notifiant dans le même temps l'Utilisateur des mesures prises et en le mettant en demeure de faire cesser la violation. À l'expiration d'un délai de huit (8) jours calendaires demeuré sans effet, la Société peut résilier de plein droit le contrat, auquel cas le compte est supprimé, ou maintenir la suspension pendant une durée maximale de douze (12) mois afin de poursuivre ses investigations. Toute décision est motivée et fait l'objet d'un examen humain.

11.2.4. La Société peut, moyennant un préavis d'un (1) mois notifié par voie électronique, désactiver le compte de l'Utilisateur à l'issue d'une période d'inactivité totale égale ou supérieure à trente-six (36) mois. L'Utilisateur conserve la faculté de réactiver son compte dans un délai d'un (1) mois à compter de sa désactivation en se reconnectant à la Solution.

11.2.5. De façon générale, la Société peut désactiver le compte de tout Utilisateur et résilier le contrat par notification électronique moyennant un préavis d'un (1) mois.

11.3. Cessation des relations du fait de l'Utilisateur

11.3.1. L'Utilisateur peut à tout moment, sans frais ni motif, cesser d'utiliser la Solution et supprimer son compte depuis ses paramètres, ce qui entraîne la résiliation du contrat. Lorsque le droit de rétractation prévu par le Code de la consommation est applicable, il peut être exercé dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la création du compte, par toute déclaration dénuée d'ambiguïté.

11.3.2. La suppression du compte entraîne l'effacement des données personnelles de l'Utilisateur dans les conditions prévues par la Politique de Confidentialité. Les Achats Éligibles déjà enregistrés continuent d'être traités et les Reversements correspondants sont versés à l'Association concernée ; les données de transaction sont à cette fin conservées sous une forme dissociée de l'identité de l'Utilisateur.

11.3.3. En cas de décès de l'Utilisateur, sur production des pièces justificatives pertinentes, le compte est désactivé. Son contenu ne peut être transmis aux ayants droit que sur décision de justice ou conformément aux directives transmises de son vivant par l'Utilisateur, dans les conditions prévues par la Politique de Confidentialité.

Article 12. Force majeure

12.1. En cas de survenance d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, l'exécution des obligations de la partie qui en est victime est suspendue pendant la durée de l'événement.

12.2. La partie invoquant la force majeure en informe l'autre dans les meilleurs délais par courrier électronique, en précisant l'événement invoqué et sa durée prévisible.

12.3. Si l'événement se poursuit pendant plus de trente (30) jours, chacune des parties peut mettre fin de plein droit aux Conditions Générales par notification écrite, sans préavis ni indemnité de part et d'autre.

Article 13. Litiges

13.1. Les Conditions Générales, dans leur version française qui prévaut sur toute autre version, sont soumises au droit français, sans préjudice des règles de conflit de lois applicables et des dispositions impératives de la loi du pays de résidence du consommateur.

13.2. Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le processus de médiation des litiges de la consommation, l'Utilisateur consommateur peut, après avoir sollicité la Société et à défaut de réponse le satisfaisant, recourir gratuitement à une procédure de médiation de la consommation auprès de : CM2C, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris, Téléphone : 01 89 47 00 14, Site internet : <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php>, Courriel : litiges@cm2c.net La demande doit être introduite dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée à la Société.

13.3. En cas d'échec ou de refus de la médiation, le litige relève de la compétence des juridictions françaises, dans les conditions du droit commun.

Article 14. Dispositions diverses

14.1. Lorsque l'application est téléchargée depuis l'App Store d'Apple ou Google Play, l'Utilisateur reconnaît que les Conditions Générales sont conclues entre lui et la Société seulement. Apple et Google ne sont tenus à aucune obligation de maintenance ou d'assistance au titre de l'application et ne répondent d'aucune réclamation s'y rapportant. Apple et ses filiales sont tiers bénéficiaires des Conditions Générales et peuvent s'en prévaloir à l'encontre de l'Utilisateur.

14.2. La Société peut céder ou transférer le contrat à toute entité reprenant l'exploitation de la Solution, après information préalable de l'Utilisateur, qui peut alors supprimer son compte sans frais.

14.3. La nullité ou l'inapplicabilité d'une stipulation n'affecte pas la validité des autres stipulations. Le fait pour une partie de ne pas se prévaloir d'une stipulation ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.